

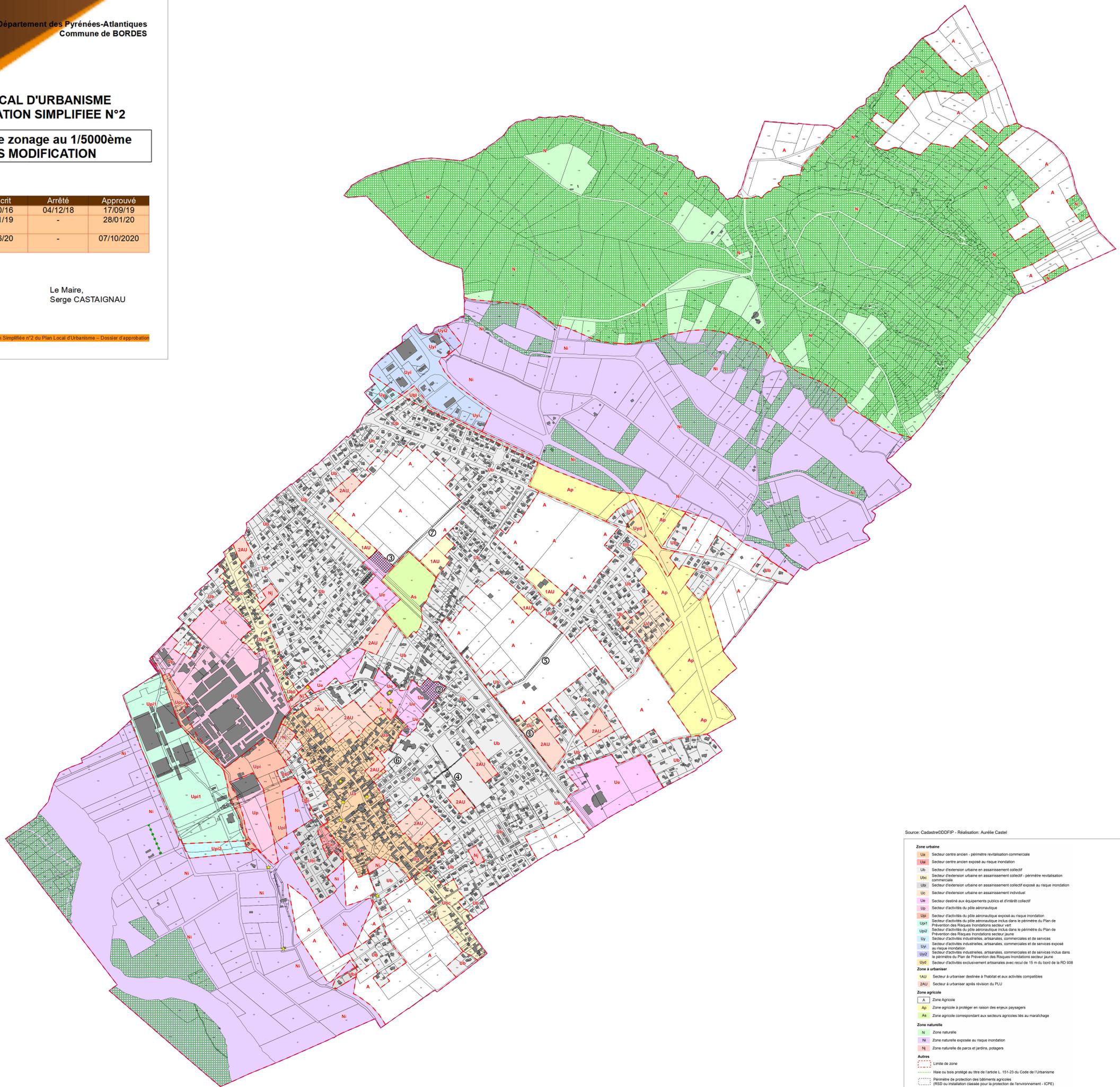
**PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2**

**3b1 – Plan de zonage au 1/5000ème
APRES MODIFICATION**

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Révision	04/10/16	04/12/18	17/09/19
Modification Simplifiée n°1	12/11/19	-	28/01/20
Modification Simplifiée n°2	30/06/20	-	07/10/2020

Le Maire,
Serge CASTAGNAU

Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme – Dossier d'approbation



Source: Cadastre/DDFIP - Réalisation: Aurélie Castel

Zone urbaine				
Ue	Secteur centre ancien - périmètre revitalisation commerciale			
Ua	Secteur centre ancien exposé au risque inondation			
Ud	Secteur extension urbaine en assainissement collectif			
Ubc	Secteur extension urbaine en assainissement collectif - périmètre revitalisation commerciale			
Ubi	Secteur extension urbaine en assainissement collectif exposé au risque inondation			
Uc	Secteur extension urbaine en assainissement individuel			
Ue	Secteur destiné aux équipements publics et d'intérêt collectif			
Up	Secteur d'activités du pôle aéronautique			
Upa	Secteur d'activités du pôle aéronautique exposé au risque inondation			
Upb	Secteur d'activités du pôle aéronautique inclus dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Inondations secteur vert			
Up1	Secteur d'activités du pôle aéronautique inclus dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Inondations secteur jeune			
Up2	Secteur d'activités du pôle aéronautique inclus dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Inondations secteur vert			
Uy	Secteur d'activités industrielles, artisanales, commerciales et de services			
Uy1	Secteur d'activités industrielles, artisanales, commerciales et de services exposé au risque inondation			
Uy2	Secteur d'activités industrielles, artisanales, commerciales et de services inclus dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Inondations secteur jeune			
Uy3	Secteur d'activités exclusivement artisanales avec recul de 15 m du bord de la RD 638			
Zone à urbaniser				
1AU	Secteur à urbaniser destinée à l'habitat et aux activités compatibles			
2AU	Secteur à urbaniser après révision du PLU			
Zone agricole				
A	Zone Agricole			
Ap	Zone agricole à protéger en raison des enjeux paysagers			
As	Zone agricole correspondant aux secteurs agricoles liés au maraîchage			
Zone naturelle				
N	Zone naturelle			
Ni	Zone naturelle exposée au risque inondation			
Nj	Zone naturelle de parcs et jardins, potagers			
Autres				
---	Limite de zone			
---	Hale ou bois protégé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme			
---	Périmètre de protection des bâtiments agricoles			
---	(RSD ou installation classée pour la protection de l'environnement - ICPE)			
---	Espace Bois Classé (EBC) - article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme			
---	Élément historique/culturel protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme			
---	Bâtiments en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 2° du Code de l'Urbanisme			
---	Emplacement réservé			

N° EN	Section Cadastre	Numéros Parcelles	Superficie approximative	Beneficiaire	Destination
1	ZB - ZE	01 - 06 - 05 - 08 - 02 - 03	1323 m ²	Commune	Élargissement du chemin latéral
2	B	076 - 1804	4522 m ²	Commune	Agrandissement équipements publics et scolaires
3	ZE	02	3523 m ²	Commune	Création d'une halte ferroviaire
4	B	1881 - 1886 - 1891 - 1897 - 1898	823 m ²	Commune	Création d'un cheminement doux
5	ZE	02 - 03	1600 m ²	Commune	Création d'un cheminement doux
6	B	07 - 01 - 02	407 m ²	Commune	Création d'un cheminement doux
7	ZE	08 - 01 - 09 - 11 - 12	1900 m ²	Commune	Création d'un cheminement doux